

Thème : **LA GYNECOLOGIE**

1) **LES OBJECTIF DE LA FORMATION :**

La problématique :

La révolution de la gynécologie médicale des trente dernières années a profondément transformé la vie et la santé des femmes. De la contraception à la procréation médicalement assistée, de la prise en charge des cancers féminins au traitement substitutif de la ménopause, cette spécialité s'adresse aujourd'hui à l'adolescente puis à la femme tout au long de sa vie.

Ces progrès médicaux ont sans doute été de ceux qui ont eu, dans les dernières décennies du siècle, l'impact social le plus considérable.

La contraception et le contrôle de la natalité sont des enjeux pour toutes les femmes depuis la nuit des temps. Que ce soit par souci de santé, par souci économique ou encore professionnel, le choix d'avoir un enfant ou non reste très présent dans le quotidien des femmes et des couples en France en ce XXIème siècle.

Bien que la contraception par voie orale soit autorisée en France depuis 1967 et que l'interruption volontaire de grossesse soit possible depuis plus de 40 ans, le nombre d'IVG en France reste stable. Les grossesses non désirées concernent environ 200 000 femmes chaque année en France, avec une disparité régionale (plus d'IVG en Île-de-France et dans les DROM), et ce , malgré les différentes politiques d'information et d'éducation.

Les pharmaciens et préparateurs, de par leur répartition sur le territoire français, sont en première ligne pour répondre aux questions des femmes sur leur contraception.

Les modes de contraceptions évoluent ces dernières années, notamment suite aux problèmes médiatisés des pilules de 3ème et 4ème génération. Les pharmaciens et préparateurs se doivent d'accompagner ce changement.

L'enjeu en terme de santé publique est majeur, tant dans le choix et dans la connaissance de sa contraception que dans la recrudescence des Infections Sexuellement Transmissibles qui est directement liée à la question de la contraception.

Savoir utiliser un test de grossesse ou d'ovulation est également essentiel dans la vie des femmes et des mères. La pharmacie reste le lieu de choix pour avoir les meilleurs conseils sur leur utilisation.

D'autres aspects des médicaments hormonaux seront abordés comme les traitements de Procréation Médicalement Assistée ou encore les Traitements Hormonaux Substitutifs de la ménopause.

De plus, les pharmaciens et préparateurs en pharmacie sont de plus en plus confrontés à des demandes de conseil concernant les saignements anormaux, les absences de règles, les leucorrhées, Les algies pelviennes, La pathologie mammaire, les troubles de la vie sexuelle. Leur souhait est de disposer d'une compétence accrue en la matière.

Avec l'appui de notre formation, les pharmaciens et préparateurs en pharmacie seront prêts à prendre plus de responsabilité, dans l'information des patientes et la prévention des risques tératogènes, en liaison avec les autres acteurs de la chaîne de soins, assurant ainsi un conseil thérapeutique de qualité.

Les objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant doit être capable de :

- De situer les médicaments dans la classe thérapeutique
- D'en connaître le mécanisme d'action, la pharmacovigilance
- D'honorer une ordonnance en apportant les explications nécessaires à la prise de médicaments, l'observance du traitement, les effets secondaires et les interactions avec les thérapeutiques concomitantes
- D'informer les patients et patientes sur les différents risques inhérents à la pathologie et au traitement
- comprendre le cycle hormonal féminin
- connaître les différents modes de contraception
- maîtriser les recommandations, utilisations, contre-indications de ces différents modes de contraception
- savoir conseiller correctement les tests d'ovulation et de grossesse
- connaître la réglementation de délivrance de pilule du lendemain
- savoir commenter une ordonnance de PMA ou de THS et donner les conseils associés

2) **LE PUBLIC VISE**

Cette formation s'adresse aux préparateurs, pharmaciens adjoints.

3) **LES PREREQUIS**

Les stagiaires doivent être titulaires du diplôme de préparateur en pharmacie ou du diplôme de pharmacien.

4) **LES METHODES PEDAGOGIQUES**

L'essentiel de la formation fera appel à une démarche déductive, ou le formateur transmettra des connaissances aux personnes en formation par un canal de type audiovisuel.

Le formateur pourra poser des questions aux apprenants, proposer des exercices, mettre en situation et éventuellement guider vers la solution de manière à se rapprocher le plus possible d'une démarche déductive.

5) **LES MOYENS PEDAGOGIQUES**

Moyens pédagogiques utilisés :

- Vidéo projecteur
- Paper-board, feutres
- Internet

Supports pédagogiques utilisés

- Livret comprenant le diaporama et des espaces pour écrire

6) L'ATTESTATION DE SUIVI DE FORMATION DU STAGIAIRE

Une attestation de formation sera décernée à la fin de la séance mentionnant le nom du stagiaire, l'intitulé de la formation, la nature de l'action (perfectionnement des connaissances), le lieu, la date, la durée ainsi qu'une évaluation des acquis de la formation par test de connaissances

7) LES MODALITES D'EVALUATION

- Test de préformation
- Test de post-formation permettant de réaliser l'acquis de compétence après le stage

L'organisme de formation s'engage à remettre aux participants, à l'issue de la formation, un questionnaire, ainsi que l'attestation de participation.

8) LE DESCRIPTIF DETAILLE DE LA FORMATION

a) Accueil

b) Test préalable de connaissances

c) Rappels anatomiques et physiologiques

- planches anatomiques
- cycle féminin avec les variations hormonales
- les examens gynécologiques
- les pathologies (les leucorrhées, les salpingites, les ulcérations génitales, les MST....)

d) histoire de la contraception

e) les différents modes de contraception

- les méthodes non hormonales (coït interrompu, spermicide, diaphragme, ligature des trompes, vasectomie, préservatif, stérilets au cuivre)
- les méthodes hormonales (les différentes sortes de pilules, anneau vaginal, patchs, injection, implant, stérilet hormonal)

f) les traitements des différentes pathologies

g) savoir utiliser les contraceptifs

- les précautions d'emploi
- comment faire un relais de contraceptifs ?
- que faire en cas d'oubli ?
- conditions de délivrance des pilules du lendemain

h) Tests hormonaux

- test d'ovulation comment ça marche ?
- Test de grossesse

i) les ordonnances de PMA

- comprendre les médicaments utilisés et les protocoles
- les conseils associés

j) les ordonnances de THS

- les recommandations d'utilisation des THS
- connaître les médicaments utilisés

k) test de connaissances

- commentaires d'ordonnances et cas de comptoir
- test de connaissances

9) LA DUREE PAR ITEMS

- **9H00-9H15** : Accueil et présentation des intervenants

- **9H15-9H45** : pré-tests de connaissances

- **9H45-10h45** :

Rappels anatomiques et physiologiques

histoire de la contraception

les examens gynécologiques

- **10H45-10H55** : PAUSE

- **10H55-12H00** :

les différentes pathologies (les leucorrhées, les salpingites, les ulcérations génitales,

les MST, les ménorragies, les métrorragies, Les algies pelviennes, le syndrome inter menstruel, le syndrome prémenstruel, dysménorrhée, algoménorrhée)

les différents modes de contraceptions et leur mode d'utilisation

les méthodes non hormonales (coït interrompu, spermicide, diaphragme, ligature des trompes, vasectomie, préservatif, stérilets au cuivre)

DEJEUNER

- **13H30-14H25** : les méthodes hormonales (les différentes sortes de pilules, anneau vaginal, patchs, injection, implant, stérilet hormonal)

le relais entre les différents modes de contraception

les traitements des différentes pathologies (les algies pelviennes, le syndrome inter menstruel, le syndrome prémenstruel, dysménorrhée, algoménorrhée...)

- **14H25-15H30** : comment gérer les oublis de pilules

les conditions de délivrance et d'utilisation des pilules du lendemain

- **15H30-16H00** : les tests d'ovulation et les tests de grossesse

- **16H00-16H10** : PAUSE

- **16H10-17H00** : la PMA et les THS

- **17H00-17H20** : commentaires d'ordonnances et cas de comptoir

- **17H20-17h30** : test de connaissances

Soit 7 heures au total

10) LE NOMBRE MAXIMAL de STAGIAIRE LIMITE à :

20 stagiaires/formation

11) LA QUALITE DES FORMATEURS

Céline CZERWENKA

Docteur en pharmacie

CV ci-joint

Nadine CONSTANTIN

Docteur en pharmacien

CV ci-joint

12) COUT DE LA JOURNEE DE FORMATION

245€ par journée de sept heures de formation et par stagiaire